

CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES

Procès-verbal de la réunion du Conseil de Faculté du mardi 16 juin 2020

Visioconférence TEAMS

Présences :

Julie Arsenault (Traduction et langues)
Marcia Babineau (Art dramatique)
Stéphanie Collin (Rep. prof., Sc. Soc.)
David Décarie (Études françaises)
Pierre-Marcel Desjardins (HÉP)
Norma Doiron (Rep. prof., Arts)
Julie Forgues (Arts visuels)
Jeremy Hayhoe (Histoire)
Matthieu LeBlanc (Vice-doyen)

Gervais Mbarga (Info.-comm.)
Marie-Andrée Pelland (Sociologie et criminologie)
Monique Richard (Musique)
Marie-Noëlle Ryan (Philosophie)
Lise Savoie (Travail social)
Jean-François Thibault (Doyen)
Dominique Thomassin (Secteur langue et secrétaire)
Guy Vincent (Histoire et géographie)

Membre remplaçant :

Jonathan Robichaud (Rep. étud., Sc. soc.)

Absences motivées :

Paul Curtis (Anglais)
Monique Brideau (Rep. unité II)
Léa Doucet (Rep. étud., Arts)
Joël Dubé (Rep. étud., Sc. soc.)

Avant le début de la rencontre, le doyen fait un tour de table pour connaître les impressions des membres relativement aux ateliers offerts récemment sur les pratiques gagnantes de la pédagogie à distance.

1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 16 juin 2020

Le doyen demande si des points doivent être ajoutés à l'ordre du jour.

Il rappelle que, comme pour les dernières réunions du Conseil de faculté, les votes se dérouleront par consensus, c'est-à-dire qu'une proposition sera adoptée si personne ne manifeste son désaccord.

Le doyen propose l'adoption de l'ordre du jour. La proposition est adoptée par consensus.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 6 mai 2020

Le doyen demande si le projet de procès-verbal reflète bien les propos tenus lors de la dernière réunion et si des membres souhaitent y apporter des modifications. Il rappelle que les coquilles doivent être signalées directement à la secrétaire.

Le doyen propose l'adoption du procès-verbal. La proposition est adoptée par consensus.

3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 6 mai 2020

Point 5.1.1 : Les modifications du règlement particulier sur les exigences linguistiques (Information-communication) ont été envoyées puis acceptées par le Comité des programmes.

Point 6 : Les modifications au projet de congé sabbatique 2019-2020 de Leyla Sall ont été déposées au dossier du professeur.

Point 8 : Le rapport annuel de la FASS est terminé et maintenant accessible sur le site de la faculté.

4. Affaires étudiantes

Rien à signaler.

5. Création / modification / évaluation de programmes / cours

5.1 École de travail social [*Annexe 1*]

5.1.1 Plan de mise en œuvre des décisions du Conseil des gouverneurs

Lise Savoie présente les deux recommandations sur lesquelles l'École de travail social a commencé à travailler. La première consiste à faire des changements dans les cours optionnels. Elle explique que deux cours optionnels sont actuellement offerts et qu'en offrir davantage demanderait des ressources. Le développement d'une maîtrise professionnelle, idée que l'École explore, permettrait néanmoins de créer de nouveaux cours à option. La deuxième recommandation porte sur le suivi étroit des étudiants et étudiants inscrits à la maîtrise. Elle précise que l'École s'attarde déjà à cet aspect et que les stratégies, comme l'envoi de lettres et le suivi plus serré, portent fruit. D'ailleurs, certains ont terminé leur cursus cette année et l'ont fait en moins de deux ans.

Lise Savoie propose le plan de mise en œuvre des décisions du Conseil des gouverneurs. La proposition est adoptée par consensus.

5.2 Département d'études françaises / Secteur langue [*Annexe 1b*]

5.2.1 Autoévaluation de la formation linguistique

Le doyen précise que la formation linguistique ne constitue pas un programme comme tel et que les informations présentées dans ce rapport diffèrent de celles des rapports habituels d'autoévaluation de programmes.

Dominique Thomassin présente l'autoévaluation de la formation linguistique. Elle rappelle les changements effectués lors de la réforme de 2010, comme la création de tous nouveaux cours ainsi que d'un test de classement. En ce qui a trait aux développements envisagés, elle indique que les collègues reconnaissent toujours la pertinence des cours actuels, comme les cours de mise à niveau,

nécessaires pour bien des étudiantes et étudiants, de même que FRAN1500 et FRAN1600, qui, elle le rappelle, présentent des notions qui s'acquièrent à l'âge adulte et qui ne servent pas à pallier des lacunes de l'école. Elle présente finalement l'idée encore embryonnaire de créer une mineure et un certificat en rédaction professionnelle.

Dominique Thomassin propose le rapport d'évaluation de la formation linguistique. La proposition est adoptée par consensus.

6. Modifications au projet de congé sabbatique 2019-2020 : Jean-Luc Bonnaud

Le doyen présente de nouvelles modifications au projet de congé sabbatique de Jean-Luc Bonnaud, le professeur ayant soumis lors d'un précédent Conseil des changements pour des raisons personnelles. Il le fait cette fois-ci en raison des circonstances actuelles puisque des déplacements prévus sont annulés de même que des activités et conférences.

Ces modifications seront déposées dans le dossier du professeur.

7. Reports d'année sabbatique : Roger Lord et Monique Richard

Le doyen présente les deux demandes de reports d'année sabbatique, toutes deux de type C, qui devaient commencer en janvier 2021. Les projets prévus sont remis en question en raison de la pandémie, puisque des déplacements, des activités publiques et des concerts risquent d'être annulés.

Il précise qu'il s'agit des deux seules demandes de reports à la faculté.

Le doyen propose les reports d'année sabbatique. La proposition est adoptée par consensus.

8. Nomination – Professeur associé au Département de sociologie et de criminologie : Éric Forgues [Annexe 2]

Marie-Andrée Pelland présente la demande de nomination d'Éric Forgues comme professeur associé. Elle indique que M. Forgues enseigne au département depuis 2014 et qu'il collabore à la maîtrise en sciences sociales. Elle souligne sa longue histoire de publications et de communications, ce qui en ferait un bon apport pour le département.

Marie-Andrée Pelland propose la nomination d'Éric Forgues comme professeur associé. La proposition est adoptée par consensus.

9. Autres questions

Rien à signaler.

10. Information

Le doyen rappelle que le Conseil des gouverneurs s'est réuni dans les derniers jours et qu'une deuxième RDD extraordinaire a eu lieu récemment, encore une fois en présence d'Edgar Robichaud qui a confirmé les scénarios de situation financière incertaine, à cause de la pandémie et de problèmes structurels plus profonds.

Des déficits importants sont à prévoir dans les prochaines années et des mesures restrictives de 2,5 % à 3,5 % par année pourraient s'appliquer. Pour la FASS, il pourrait s'agir d'un déficit considérable pour les deux prochaines années, d'une ampleur de 760 000 \$, voire de plus d'un million. Le budget sera voté en septembre prochain et s'étalera sur 19 mois.

Un des scénarios envisagés est de geler des postes temporaires pendant deux ans en plus de mesures dites récurrentes. Le doyen recevra des chiffres précis prochainement pour son budget qui sera déposé en juillet. Ces chiffres seront présentés aux membres lors de la prochaine réunion extraordinaire du Conseil de faculté.

Il présente les trois grands principes qui régiront les mesures restrictives à mettre en place :

1. Les mesures devront causer le moins de dommages irréversibles aux programmes. Des postes temporaires seront probablement gelés de même que les postes de remplacement abolis. On pense aussi à réorganiser le personnel administratif, sans pénaliser les unités. Il précise que la mise à pied de professeures et professeurs ne fait pas partie des scénarios envisagés.
2. Il faudra tenir compte de la planification académique du VRER et de la Faculté, soit de prendre en considération les programmes prioritaires, ceux à maintenir, ceux qui méritent une attention particulière et ceux à développer. La planification académique, comme l'indique le rapport annuel, constitue une des priorités de la Faculté, composée de disciplines fondamentales et généralistes.

Le doyen compte étendre plus systématiquement le chantier sur l'architecture des programmes, entamé notamment avec la création des majeures avec distinction, mais il souhaite maintenant l'élargir dans le but de réduire l'empreinte budgétaire de certains programmes, et ce, sans en sacrifier la qualité, d'en diminuer le poids financier, de penser à l'offre de cours à faible inscription, etc.

3. Il sera enfin nécessaire de convaincre le Comité de budget et l'Université de l'importance de faire une planification à long terme et non simplement à court terme. Le doyen ignore si cette demande se concrétisera, puisqu'à l'exception du prochain budget étalé sur 19 mois, les budgets portent habituellement sur une seule année.

Il soulève également d'autres problèmes de type structurel à régler, comme la lenteur du processus administratif, qui occasionnent des mois d'attente, par exemple lors de la création et de la modification de cours ou de programmes.

Une discussion s'ensuit entre les membres sur les questions relatives au budget, aux inscriptions, au recrutement, aux cours à distance et en présentiel, etc.

11. Clôture de la séance

Le doyen propose la levée de la séance à 14 h 51.



Jean-François Thibault



Matthieu LeBlanc